

# « On va vous mettre au pas ! »

WALLONIE-BRUXELLES Le coup de sang de Gilles Mouyard (MR) contre sa collègue CDH

- ▶ Gros incident passé inaperçu la semaine dernière, au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ▶ Le MR Gilles Mouyard s'en est pris à Isabelle Moinnet (CDH) qui présidait une commission.
- ▶ « On va vous mettre au pas », a lancé le libéral.

**M**ais quelle mouche a piqué Gilles Mouyard (MR)? A l'exception du principal intéressé (lire ci-contre), tous les témoins de la scène qui s'est déroulée le mardi 12 juin au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont unanimes : le député régional a « pété les plombs », alors que s'achevait une très classique réunion de la commission consacrée à l'enseignement supérieur et aux médias. L'incident a marqué les esprits et suscité de nombreux commentaires dans les rangs parlementaires, ce qui prouve au passage qu'on ne s'intéresse pas assez aux travaux de cette assemblée...

Il est 13 h 04 ce jour-là lorsque la députée Isabelle Moinnet (CDH), qui préside la commission, met fin aux travaux du jour. L'heure est inhabituelle. La règle prévoit une interruption entre 12 h 30 et 14 heures. Mais à l'heure dite, midi et demi donc, l'ordre du jour s'est considérablement allégé : il reste tout au plus quelques questions à poser au ministre Jean-Claude Marcourt (PS) à propos de sa compétence sur les médias. Pour ne pas faire revenir tout le monde en début d'après-midi, on s'entend pour reporter de quelques dizaines de minutes à peine la pause déjeuner.

Dans l'intervalle, Gilles Mouyard a fait son entrée dans la salle audiovisuelle de l'Hôtel de Ligne. Le député libéral avait fait inscrire deux questions à

l'ordre du jour sur les échanges Erasmus et l'enseignement du français. Elles figuraient même en tête du « paquet » d'interventions portant sur l'enseignement supérieur. Mais à l'heure d'aborder ce chapitre, l'élu namurois brille par son absence. Comme d'autres, ses questions sont retirées et la commission passe au point suivant, les médias.

« On n'en a pas fini ! », a tenté de faire valoir le parlementaire à 13 h 04 donc, quand Isabelle Moinnet a signifié à tous la fin des débats. Le compte rendu officiel ne fait pas état de l'incident qui a suivi. Et pour cause : les travaux de la commission étaient achevés.

Mais tout est parti en vrille : « Je n'ai aucun problème avec

*les expressions rudes quand elles portent sur le fond, explique Isabelle Moinnet, toujours bouleversée, une semaine plus tard. Mais cette fois, j'ai été victime de considérations déshabituées. On ne peut pas parler d'injures, mais de propos d'une grande virulence. Et je crois que le fait que la commission est présidée par une femme n'est pas étranger à ces excès. »*

Isabelle Moinnet n'en démord pas : les débats sont clos, il n'y aura pas d'exception pour le libéral. A plusieurs reprises, Gilles Mouyard menace en tout cas la présidente, en haussant la voix, s'emportant au-delà du raisonnable : « Cela n'en restera pas là ! Ce n'est pas ainsi que ça fonctionne ! Etudiez le règle-

*ment ! Vous faites n'importe quoi ! »*

Jusqu'à l'attaque finale : « On va vous mettre au pas, ne vous tracassez pas ! » Le libéral explique après coup avoir voulu signifier à Isabelle Moinnet qu'il écrirait au président du parlement pour déplorer la manière dont il a été traité, rien de plus.

« J'en tremblais encore plusieurs heures plus tard et je n'en ai pas dormi », conclut l'élue humaniste qui a aisément reçu

le soutien de son parti. Au CDH, d'aucuns pensent que cette affaire doit avoir des suites : les règlements des parlements wallon et de la Fédération devraient intégrer des règles éthiques sur le comportement en séance qui font actuellement défaut.

La vie politique, parlementaire notamment, n'est pas avare en prises de bec incendiaires.

propos matamoresques et paroles excessives. L'omniprésence des réseaux sociaux dans le paysage médiatique impose désormais à celui qui veut se faire entendre de réagir dans la seconde, de crier plus fort que le voisin, au risque parfois de sombrer dans le grotesque ou d'opérer des dérapages plus ou moins contrôlés. Ce qui étonne ici, c'est la futilité de l'incident : une question d'horaire et de procédure pour deux questions sans urgence.

Isabelle Moinnet dit sortir marquée par cet épisode : « J'accepterai les excuses de M. Mouyard s'il en fait, mais je

*ne m'abaisserai pas à les solliciter. Je me réjouis du soutien que j'ai reçu depuis une semaine, de la part de mes collègues, mais aussi des services du parlement et même de ministres, parmi lesquels Jean-Claude Marcourt, lors de la séance plénière. » ■*

ERIC DEFFET

## REACTION

### « J'ai tenu tête à la présidente »

Gilles Mouyard ne nie pas l'évidence, mais il s'explique : « J'ai mal estimé l'heure à laquelle j'allais poser mes questions. Mais la présidente savait que je voulais intervenir, elle a vu que j'étais arrivé en séance. Elle n'a pas eu un regard pour moi, pas un mot. Elle aurait pu anticiper le problème et engager le dialogue, mais elle a préféré clôturer la séance. Isabelle Moinnet aime jouer au petit chef. Son attitude n'a pas été très conviviale. Si le ton est monté, c'est des deux côtés. » « J'ai tenu tête à la présidente, voilà le problème, poursuit le libéral. Pour décréter que les travaux se poursuivront au-delà de 12 h 30, il faut que le quorum soit atteint et ce n'était pas le cas. Une décision entre les quelques personnes présentes ne suffit pas. Isabelle Moinnet applique le règlement comme elle l'entend. Je vais écrire au parlement de l'assemblée à ce sujet. »

E.D.